

Garantie du fabricant

Kyocera Communications inc. (« KYOCERA ») vous offre la garantie, limitée, que le produit ci-joint ou produits (le « produit ») sera exempt de défauts de matériaux et de fabrication pour une période se terminant deux ans suivant la date d'achat du produit, par le client, au premier acheteur (acheteur d'origine) du produit et que cet achat fut effectué auprès d'un détaillant autorisé. Le transfert ou la revente du produit mettra automatiquement fin à la garantie de ce produit.

Cette garantie limitée ne peut être transférée à une tierce partie, incluant mais non limitée à l'acquéreur ultérieur ou au propriétaire du produit. KYOCERA doit, à sa seule et absolue discrétion, réparer ou remplacer un produit (les pièces de l'appareil peuvent être remplacées par des pièces remises à neuf d'une qualité et de fonctionnalités comparables) si le produit, ou les pièces, est reconnu par KYOCERA comme ayant une défektivité de matériel ou de

fabrication, ou si KYOCERA détermine qu'il est impossible de réparer ou remplacer ce produit, KYOCERA doit rembourser le prix d'achat de ce produit, pourvu que le produit (i) soit retourné, frais de transport prépayés, au centre de service KYOCERA, et ce, à l'intérieur de la période de garantie de deux ans, et (ii) est accompagnée d'une preuve d'achat sous la forme d'un contrat de vente ou d'une facture démontrant que le produit est dans la période de garantie de deux ans (« la Preuve d'Achat»). Après la période de garantie de deux ans, vous devrez payer les frais d'expédition, les pièces de remplacement ainsi que la main-d'œuvre. La garantie limitée ne couvre pas et est nulle concernant les éléments suivants : (i) tout Produit mal installé, réparé, entretenu ou modifié (y compris l'antenne); (ii) tout Produit utilisé inadéquatement (y compris les Produits utilisés conjointement avec du matériel incompatible soit électriquement ou mécaniquement ou les Produits utilisés avec des logiciels, accessoires, produits ou équipements

auxiliaires ou périphériques non fournis ou expressément autorisés pour une utilisation par KYOCERA), ou tout abus, accident, dommage physique, utilisation anormale, manipulation ou stockage inadéquat, négligence, exposition au feu, à l'eau (à l'exception d'un produit certifié pour la protection contre l'eau ; voir le site Internet des produits Kyocera pour plus de détails sur votre Produit) ou à l'humidité excessive ou à des changements climatiques ou des températures extrêmes ; (iii) tout Produit utilisé à l'extérieur des taux maximaux établis ; (iv) les dommages esthétiques ; (v) tout Produit dont les étiquettes de garantie ou les numéros de série ont été enlevés, modifiés ou rendus illisibles ; (vi) les indications du client ; (vii) les frais d'installation, de mise en place, d'enlèvement ou de réinstallation ; (viii) les problèmes de réception du signal (à moins que ceux-ci soient causés par une défectuosité de matériel ou de fabrication) ; (ix) les dommages résultant d'un incendie, d'une inondation, de catastrophes naturelles ou de toute autre action n'impliquant pas la responsabilité de KYOCERA et que le produit n'est pas apte à supporter, incluant les dommages résultant d'une manipulation

inadéquate ou de fusibles grillés ; (x) les consommables (tels que les cartes mémoire, les fusibles, etc.) ; (xi) les logiciels ou applications tierce-partie, les données et les équipements non fournis à l'origine avec le Produit ; (xii) tout Produit dont le système d'exploitation a été déverrouillé (permettant l'installation d'un système d'exploitation tierce-partie) ; ou (xiii) tout Produit qui a été ouvert, réparé ou modifié par toute personne autre que KYOCERA ou un centre de services agréé KYOCERA. Avant de retourner tout Produit pour maintenance, assurez-vous de sauvegarder vos données et de supprimer toute information confidentielle, exclusive ou personnelle du Produit. KYOCERA n'est pas responsable de la perte ou des dommages aux logiciels, applications, données ou supports de stockage amovibles.

UTILISEZ SEULEMENT DES ACCESSOIRES AUTORISÉS KYOCERA AVEC LES TÉLÉPHONES KYOCERA. L'UTILISATION D'ACCESSOIRES NON AUTORISÉS PEUT ÊTRE DANGEREUSE ET ANNULERA LA GARANTIE DU TÉLÉPHONE SI LESDITS ACCESSOIRES ENDOMMAGENT OU CAUSENT UNE DÉFECTUOSITÉ AU TÉLÉPHONE. KYOCERA DÉCLINE

SPÉCIFIQUEMENT TOUTE RESPONSABILITÉ RELATIVE AUX DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, GÉNÉRAUX, PUNITIFS, EXEMPLAIRES, AGGRAVÉS, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, MÊME SI AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ QUE CELLE-CI SURVIENNE, PRÉVISIBLE OU IMPRÉVISIBLE, DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, INCLUANT MAIS NON LIMITÉ À LA PERTE DE PROFITS, AVANTAGES IMPRÉVUS OU REVENUS,

PROFITS PRÉVUS RÉSULTANT DE L'UTILISATION D'OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER TOUT PRODUIT (PAR EXEMPLE, PERTE DE TEMPS D'ANTENNE CAUSÉE PAR LA DÉFECTUOSITÉ D'UN PRODUIT) OU CONTRIBUTION OU INDEMNITÉ À L'ÉGARD DE TOUTE RÉCLAMATION LIÉE À UN PRODUIT.

RÉPARATION OU REMPLACEMENT D'UN PRODUIT DÉFECTUEUX OU REMBOURSEMENT DU PRIX D'ACHAT RELATIF À UN PRODUIT DÉFECTUEUX, COMME DÉTERMINÉ EN VERTU DE CETTE GARANTIE, SONT VOS SEULS ET UNIQUES RECOURS RELATIFS À UNE VIOLATION DE LA GARANTIE LIMITÉE, ET SOUS RÉSERVE DE LA PRÉSENTE

GARANTIE, LES PRODUITS SONT APPROUVÉS ET ACCEPTÉS, PAR VOUS, « TEL QUEL ».

KYOCERA NE FAIT AUCUNE AUTRES GARANTIE, REPRÉSENTATION OU CONDITION D'AUCUNE SORTE, VERBALE, EXPRESSE OU TACITE, RÉGLEMENTAIRE OU AUTRE, RELATIF AUX PRODUITS, INCLUANT MAIS NON LIMITÉ À UNE GARANTIE IMPLICITE OU DE LA CONDITION DE LA QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU CONTRE LA CONTREFAÇON OU À UNE GARANTIE IMPLICITE OU CONDITION SURVENANT DE L'UTILISATION COMMERCIALE OU D'EXÉCUTION OU DE PERFORMANCE. AUCUN REVENDEUR, DISTRIBUTEUR, AGENT OU EMPLOYÉ N'EST AUTORISÉ À APPORTER DES MODIFICATIONS OU DES AJOUTS À CETTE GARANTIE.

Quelques juridictions ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages directs ou consécutifs, ou permettent les limitations relatives à la durée d'une garantie implicite, de façon à ce que ces limitations ou exclusions puissent ne pas s'appliquées à vous. Cette garantie limitée vous donne des droits légaux spécifiques et vous pouvez

également avoir d'autres droits pouvant varier d'une juridiction à l'autre. Pour plus d'information concernant la garantie, veuillez appeler au numéro de téléphone ci-dessous, de partout aux États-Unis et au Canada : 1-800-349-4478 ou 858-882-1401.